



DOSSIER ADMINISTRATIF

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi : 8h15-17h30

Mercredi : 8h15-12h10

☎ 02.41.88.22.72 (Accueil)

☎ 02.41.88.09.30 (Secrétariat de direction)

✉ secretariat@sainteagnes49.fr

☎ 02.41.87.72.08 (Fax)



Madame, Monsieur,

Vous venez d'effectuer une démarche d'inscription auprès du **Lycée Sainte-Agnès**. Votre enfant y sera donc inscrit en seconde pour la rentrée prochaine dès retour de ce dossier.

Nous vous remercions de votre confiance.

Les documents suivants sont à nous remettre le 15/03/2017 ou sous 48H si votre rendez-vous a lieu après le 15/03/2017 (passé ce délai le dossier de votre enfant sera mis sur liste d'attente) :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée.
- La photocopie des bulletins de l'année en cours **avec le numéro d'identifiant de l'élève** et la photocopie des bulletins de l'année précédente.
- La photocopie du livret de famille complet.
- Un chèque de 20 € 00 correspondant aux frais de dossier (à l'ordre de l'institution Sainte-Agnès).
- Un chèque de 80 € 00 d'arrhes si votre enfant est externe ou demi-pensionnaire, un chèque de 180 € 00 d'arrhes si votre enfant est interne. Cette somme sera déduite de la facture de scolarité (en cas de désistement ultérieur ce chèque ne peut être remboursé sauf redoublement, non admission dans la filière demandée ou déménagement).
- L'autorisation de prélèvement ci-jointe accompagnée d'un R.I.B. (avec IBAN) si vous choisissez de régler par prélèvement automatique, ce que le lycée préconise pour des raisons pratiques et de sécurité.
- L'avis de passage en classe de seconde est à nous envoyer après le 3^{ème} conseil de classe : à réception de ce document, l'inscription devient définitive. Le refus de passage en seconde par le conseil de classe annulerait l'inscription de votre enfant au sein du Lycée Sainte-Agnès.

Mi-juillet : l'établissement envoie à toutes les familles le dossier de rentrée contenant toutes les informations nécessaires.

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

Souhaitant la pleine réussite de la scolarité de votre enfant, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre souci éducatif et nos salutations distinguées.

N. LEROY,
Chef d'établissement.

P.S. : Les chèques d'arrhes seront encaissés à partir du 31 août.



FICHE D'INSCRIPTION EN SECONDE 2017-2018

Code FL :
(Partie réservée à l'administration)

Retour dossier :/...../17

ETAT CIVIL

Nom et prénom de l'élève :

Né(e) le :/...../..... à : Département de naissance | ____ |

Nationalité :

SCOLARITE

REGIME ENVISAGE : Externe |__| Demi-pensionnaire |__| Interne |__|

Etiez-vous boursier en 2016-2017 ? OUI |__| NON |__|

VOUS VOUS INSCRIVEZ EN SECONDE GENERALE

• Sans option européenne |__|

• Avec option européenne :

- mention européenne et préparation au DEC ⁽¹⁾ |__|

- préparation au DEC ⁽¹⁾ seulement |__|

(1) Diplôme Européen de Compétence

• Avec parcours international : - mention européenne renforcée |__|

• Avec un projet STL (Enseignement d'exploration obligatoire : sciences et laboratoire) |__|

LV1 : ANGLAIS

LV2 : ESPAGNOL |__| ET OPTION FACULTATIVE ESPAGNOL AVANCE |__| avec préparation au DELE
option plus particulièrement destinée aux élèves ayant suivi cet enseignement au collège.

ALLEMAND |__|

AUTRE LV2 |__| par le CNED (déjà suivi au collège).

Enseignements d'exploration : Sciences Economiques et Sociales (obligatoire)

+ un enseignement à choisir parmi les suivants :

Littérature et société (1h30) |__|

Création et activités artistiques (1h30) |__|

Sciences et laboratoire (1h30) |__|

Méthodes et pratiques scientifiques (1h30) |__|

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1h30) |__|

Allemand LV3 débutant (2h) |__|

Arabe LV3* débutant (2h30) |__|

Espagnol LV3* débutant (2h30) |__|

Autre LV3 (par le CNED) |__|

(non pris en charge par l'établissement)

Options facultatives :

LV3 Arabe* |__| LV3 Espagnol* |__| Latin non débutant * |__| Arts plastiques * |__|

*(ces options se font en partenariat avec le Lycée Saint-Martin d'Angers et sont incompatibles avec l'espagnol avancé et l'allemand LV3)

Atelier : théâtre |__|

Initiation LANGUES : Japonais |__| Chinois |__| Italien |__|

(horaires : à 17h30 ou le mercredi en début d'après-midi)

ATTENTION : - LV3 et Latin sont incompatibles avec l'espagnol avancé
- Latin et LV3 sont incompatibles entre elles

A REMPLIR PAR L'ELEVE

Merci de renvoyer cette fiche avec votre dossier de préinscription

Nom et Prénom de l'élève :

Date de naissance : |__| |__| |_____|

Etablissement d'origine :

Commune : Classe :

Professeur principal :

Classe(s) redoublée(s) le cas échéant :

Quelles sont les matières scolaires qui actuellement vous intéressent ?

Quelles sont les matières dans lesquelles vous avez l'impression de réussir ?

Quelles matières vous ont toujours posé problème ?

Quel métier souhaitez-vous faire, ou dans quel domaine voulez-vous travailler ?

Actuellement, vous vous sentez... Plutôt littéraire |__| Plutôt scientifique |__|

Plutôt linguiste |__| Je ne sais pas |__|

Pratiquez-vous un sport ? Si oui, lequel

Pratiquez-vous une activité artistique ? Si oui, laquelle

Contributions annuelles forfaitaires

	seconde-première-terminale	Lycée Nouveau Départ	EURO ou STL (ajouté à la contribution)
droits d'inscription		65	
contribution annuelle <i>(mensualités sur 9 mois)</i>	660 € 73,33 €	525 58,3 €	52 € 5,8 €
chambre internat <i>(mensualités sur 9 mois)</i>	1 263 € 140,3 €		
restauration internat <i>(mensualités sur 9 mois)</i>	2 053 € 228,1 €		
nettoyage annuel literie <i>(cotisation annuelle)</i>	8 €		
location de casier <i>(annuelle)</i>	10 €		

Tous frais inclus, seule la cotisation APEL sera ajoutée

Le lycée souscrit une assurance Individuelle Accident de groupe pour tous les élèves.

Les bourses sont perçues par l'Etablissement et déduites de la facture d'octobre ou de mars

Demi pension

soit 6,05 € repas*	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Premières et Terminales <i>(mensualités sur 9 mois)</i>	906 € 100,7 €	725 € 80,6 €	544 € 60,4 €	363 € 40,3 €
Seconde <i>(mensualités sur 9 mois)</i>	938 € 104,2 €	750 € 83,3 €	563 € 62,6 €	375 € 41,7 €

*repas à l'unité hors abonnement : **6,25€**

Le coût de la 1/2 pension et de la pension tiennent compte du départ anticipé des élèves

Mode de prélèvement

prélèvement mensuel <i>(de préférence)</i>	ou 3 règlements par chèque	facture annuelle
le 10 de chaque mois contribution sur 9 mois demi-pension sur 9 mois	1/3 en octobre 1/3 en janvier 1/3 en mars	octobre

arrhes et caution

	contribution	internat	manuels	casier
arrhes	80 €	180 €		
caution		120 €	200 €	10 € (chacun)

Les **arrhes** sont déductibles de la facture, et non remboursables en cas de désistement (sauf non admission dans la classe demandée). Elles sont retirées en septembre de l'année scolaire.

Les **cautions** sont remboursées au 31 août si aucune dégradation n'est constatée. Sinon, un chèque du montant des livres non rendus ou dégradés vous sera demandé début juillet.

réductions sur la contribution

Les **réductions de contribution** sont soumises aux possibilités économiques de l'établissement.

Elles sont pratiquées sur la part qui revient à l'établissement (hors cotisation diocésaine).

	3è enfant	4è enfant	5è enfant
réduction hors part diocésaine	25%	40%	50%

